

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
D'AVESNES

CANTON
D'AVESNES-NORD

☎ 03.27.61.16.03

Mail : mairie@flaumont-waudrechies.fr

Monsieur VIN Jean-Marie

Maire de Flaumont-Waudrechies



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRÊTE 2023 – 010

Le Maire de la Commune de FLAUMONT - WAUDRECHIES,

Vu la délibération n° 2022-028 du conseil municipal en date du 22 Juin 2022 par laquelle la municipalité fait savoir que des travaux de pose de panneaux de type B1 vont être entrepris sur la VC 306

Vu l'arrêté interministériel du 24 Novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes et ses modificatifs,

Vu la loi n°80-213 du 2 Mars 1982, modifiée par la loi n°82-623 du 22 Juillet 1982

Vu les articles L 131-1 et L 131-2 du Code de l'Administration Communale,

Vu le Code de la route et notamment les articles R.44 et R.225,

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures pour assurer la sécurité, (sinuosité et manque de visibilité)

ARRETE :

Article 1^{er} : La circulation sera réglementée à compter du Lundi 20 Mars 2023 sur la VC 306 dite « Carrière Legros ».

Article 2 : La circulation sera interdite sauf pour les riverains et engins agricoles sur la VC 306 dite « Carrière Legros » ; Du carrefour avec la VC 301 dite du chemin d'Avesnelles à Sémeries et le carrefour de la VC 303 dite du Camp de César.

Article 3 : Les dispositions des arrêtés antérieurs sont abrogées en ce qu'elles ont de contraire au présent arrêté.

Article 4 : La signalisation d'interdiction sera mise en place par les soins de la commune et seront conformes à la législation en vigueur

Article 5 : Les infractions au présent arrêté seront constatées par des Procès - Verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

Article 6 : M. le Maire, M. le Chef de la Brigade de Gendarmerie d'Avesnes-sur-Helpe, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- M. le Capitaine Commandant le Centre de Secours d'Avesnes-sur-Helpe
- M. le Chef de la Brigade de Gendarmerie d'Avesnes sur Helpe
- Mme La Sous-Préfète de la SOUS-PRÉFECTURE D'AVESNES-SUR-HELPE
- CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU NORD

Fait à Flaumont-Waudrechies, le 16 Mars 2023

Le Maire,

Jean-Marie VIN



MAIRIE DE FLAUMONT-WAUDRECHIES

03, rue de la Mairie - 59440 FLAUMONT-WAUDRECHIES

Tél : 03.27.61.16.03 Mail : mairie@flaumont-waudrechies.fr